



Présentation des états financiers au 31 juillet 2022

Coupure de gestion suite au changement du Président de la CPG

xx octobre 2022

Ce document est destiné au représentant légal de la CPG et présente un caractère strictement confidentiel

SOMMAIRE

I.	ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31 JUILLET 2022	3 - 4
II.	NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/07/2022	5 – 10
III.	SYNTHSE DE LA SITUATION NETTE APRES EXAMEN LIMITE	11
IV.	OPINION (PROJET) SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS AU 31/07/22	12 - 15

I. ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/07/2022

Bilan

En KF CFA	ACTIF		En KF CFA	PASSIF	
	2022	2021		2022	2021
Charges immobilisées	-	-	Capital	-	-
Immo. corpo. et incorpo. brutes	185 243 756	183 599 701	Réserve légale	-	-
<i>Amortissements</i>	- 159 143 533	- 152 221 620	Réserves facultatives et RAN	102 781 437	82 343 518
Immo. corpo. & incorpo. Nettes	26 100 223	31 378 081	<i>Résultat</i>	<i>55 643 715</i>	<i>20 437 919</i>
Immobilisation financières	134 233 499	134 233 499	Situations nette	158 425 152	102 781 437
Emploi MLT	160 333 722	165 611 580	Emprunts	-	-
	34%	49%	Provisions risques & ch.	48 450 258	35 334 545
Stocks	-	-	Ressources MLT	206 875 410	138 115 982
Fournisseurs, avances versées	302 974	-	Fonds de roulement	46 541 688	- 27 495 598
Clients	830 246 168	710 320 528	Clients, avances et acomptes	25 082 540	6 476 900
Autres créances	39 275 182	34 528 743	Fournisseurs	59 247 683	40 876 894
Dépreciation cpt client créances douteuses	- 651 514 125	- 651 514 125	Personnel	37 718 217	33 844 211
Actif circulant	218 310 199	93 335 146	Impôts	8 119 287	4 722 636
Besoin en fonds de roulement	- 2 924 293	- 103 334 760	Groupes et associés	61 709 265	61 709 265
Banques et caisses	91 969 468	79 255 986	Autres dettes	29 357 500	49 040 000
Trésorerie	49 465 981	75 839 162	Passif circulant	221 234 492	196 669 906
			Crédits de trésorerie	42 503 487	3 416 824
TOTAL	470 613 389	338 202 712	TOTAL	470 613 389	338 202 712

I. ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/07/2022

Compte de résultat

En KFCFA	COMPTE DE RESULTAT		
	2022 Prov	2021 Def	Var
Services vendus (705 / 706)	273 250 000	391 642 000	- 118 392 000
Autres produits accessoires (707)	-	9 445 000	- 9 445 000
Achats de matières	-	-	-
Variation stocks	-	-	-
Marge sur matières <i>en % du CA</i>	273 250 000 100%	401 087 000 102%	- 127 837 000 108%
Autres produits (72 / 73 / 74 / 75)	112 204	135 568 787	135 680 991
Autres achats (60)	- 3 401 860	- 10 241 107	6 839 247
Transports (61)	- 4 071 300	- 13 312 926	9 241 626
Services extérieurs (62 / 63)	- 117 765 269	- 175 799 678	58 034 409
Impôts et taxes (64)	- 1 107 816	- 2 520 854	1 413 038
Autres charges (65)	-	- 184 079 048	184 079 048
Valeur ajoutée	147 015 959	150 702 174	- 3 686 215
Personnel (66)	- 67 703 061	- 127 831 252	60 128 191
Excédent Brut d'Exploitation	79 312 898	22 870 922	56 441 976
Transferts de charges (78)	-	-	-
Reprises de provisions (79)	35 334 545	45 109 097	- 9 774 552
Dotations aux amortissements et provisions (68 / 69)	- 55 372 171	- 47 891 261	- 7 480 910
Résultat d'exploitation	59 275 272	20 088 759	39 186 513
Résultat financier (67 - 77)	- 3 631 557	349 160	- 3 980 717
Résultat hors activités ordinaires (83 / 84 / 85 / 86)	-	-	-
Impôt (89)	-	-	-
Résultat net	55 643 715	20 437 919	35 205 796

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

Présentation de la CPG

Créé le 4 septembre 1959, sous l'appellation d'Union Interprofessionnelle du Gabon (UNIGABON) le patronat gabonais a connu plusieurs évolutions avec le souci constant de s'adapter à son environnement.

La Confédération Patronale Gabonaise (CPG) est aujourd'hui un regroupement de fédération au sens des articles 268 à 289 du Code du Travail, dont le siège social est fixé à Libreville. Elle jouit de tous les droits conférés aux syndicats professionnels tels que prévus par le code de Travail.

Elle a pour objet la défense des intérêts économiques et sociaux de ses membres et la responsabilité de conduire toutes études et actions en faveur de l'intérêt commun des entreprises membres à travers leurs fédérations, syndicats ou branches professionnelles.

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la CPG sont confectionnés dans le respect des postulats, des conventions d'évaluation édictées par le SYSCOHADA.

DEROGATION AUX POSTULATS ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers présentés sont ceux de 7 mois du 1^{er} janvier 2021 au 31 janvier 2022.

Les états financiers de la période précédente (bilan et compte de résultat) sont ceux de l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021. Aucun arrêté intermédiaire comparatif n'a été établi en 2021.

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les états financiers présentés n'ont pas fait l'objet d'une présentation par l'ancienne équipe de direction. Ni à aucune commission « finance » de l'ancienne organisation.

Nous devons également signaler que le prestataire comptable a démissionné dès le début de la mission d'audit (examen limité).

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

AUTRES CREANCES	
ELEMENTS	MONTANTS
REMUNERATION DUE	449 358
DEBITEURS DIVERS	1 207 081
FONDATION CPG	31 708 743
DEBTEURS 60 ANS	2 820 000
CHARGE COMPTABILISEE D'AVANCE	3 090 000
TOTAL	39 275 182

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS	
CLIENTS	Montants
ASSOCIAT° PROF ETABLISSEMENT DE CREDIT	4 307
AUTRES PORTUAIRES	2 500
FOCEG	13 350
AUTRES ETS FINANCIERS	257
TRANSPORTS TERRESTRES	670
CI. AXIONE	4 000
TOTAL	25 084

II. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS

NOTES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

ETAT DES DETTES FOURNISSEURS	
Noms	Montants
AIL	15 737 670
ASCOMA GABON	- 1 784 700
CABINET EXP COMPTABLE & AUDIT	464 100
COMPAGNIE INTLE DE DEMENAG TRANSIT	449 820
DIRECT INFOS	7 777 500
GABON MECA	1 931 499
GLOBAL MIND CONSULTING	1 829 000
GOLD TOUCH	3 082 170
GABON TELECOM	225 435
INTERNET GABON	178 500
LA CAVE A VIN	2 150 000
LIBREVILLE BUSINESS SQUARE	357 000
MOOV	427 008
ORGANISATION INTLE DES EMPLOYEURS	8 467 864
PRIMA SERVICES	302 974
SAHAM ASSURANCE	1 784 700
SAVL	768 740
SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON	- 11 025
SOGAFRIC SERVICES	- 39 270
TOUCH INNOVATIVE	9 876 008
ERNST & YOUNG (facture non parvenue)	4 760 000
SEEG (facture non parvenue)	209 716
TOTAL	58 944 709

III. SYNTHSE DE LA SITUATION NETTE APRES AUDIT

(F CFA)	31-déc-21	31/07/2022 avant audit	31/07/2022 après audit
Situation nette (capitaux propres)	102 781 437	158 425 152	- 103 722 289
Passif circulant	232 004 451	269 684 750	368 604 437
<i>Dont exigible</i>	134 960 641	159 525 227	200 178 077
Trésorerie nette	75 839 162	49 465 981	49 465 981

- Le rapport d'audit sur les comptes de l'exercice 2021 n'est pas encore disponible ;
- Du fait des risques sur les cotisations fictives ou impayées, des litiges sur les salaires dus dans le cadre du chômage technique et des factures non comptabilisées, la situation nette est au minimum négative de F CFA 103 millions au 31 juillet 2022.
- Il y a un risque de cessation de paiement en raison de la trésorerie disponible (F CFA 49 millions) insuffisante pour faire face aux passifs exigibles (F CFA 200 millions).

IV. OPINION (PROJET) SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS AU 31/07/22 (1/4)

Monsieur le Président,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la direction et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 01 septembre 2022 nous avons effectué un examen limité de la situation comptable de la CPG (Confédération Patronale Gabonaise) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022, présentée sous la forme de comptes intermédiaires résumés, tels qu'ils sont joints au présent rapport (« comptes intermédiaires »).

Ces comptes intermédiaires ont été préparés sous la responsabilité de la direction de la CPG. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen conformément à la norme internationale d'examen limité ISRE 2400 (de l'IFAC) en application du Règlement N°01-2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques professionnelles de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Cette norme requiert la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir de la direction les informations que nous avons estimées nécessaires

IV. OPINION (PROJET) SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS AU 31/07/22 (2/4)

Nous portons à votre connaissance les points suivants :

- Limitations sur les capitaux propres d'ouverture

Nous n'avons pas obtenu le rapport sur la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 . L'incapacité des services comptables de la CPG à justifier certains soldes d'ouverture significatifs (débiteurs et créiteurs divers, détail des créances provisionnées, etc.), l'écart non expliqué de 51 millions constaté sur les comptes clients, entre la liasse fiscale au 31 décembre 2021 et la comptabilité au 1^{er} janvier 2022, font peser un risque élevé d'anomalies significatives sur les capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2022 dont le montant était de FCFA 103 millions.

IV. OPINION (PROJET) SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS AU 31/07/22 (3/4)

- Charges non comptabilisées

Des charges de F CFA 258 millions n'ont pas été comptabilisées. Il s'agit notamment de la régularisation des produits comptabilisés d'avance (F CFA 110 millions), des provisions pour dépréciation des créances (F CFA 52 millions) et des provisions pour litiges (F CFA 58 millions), des provisions pour congés payés (F CFA 19 millions) ainsi que divers autres engagements.

- Ecarts non expliqués sur les créances et avances clients

Nos travaux ont relevé des écarts non expliqués entre la balance générale et la balance auxiliaire clients répartis comme suit :

- FCFA 50,2 millions entre les créances de la balance générale et les créances de la balance auxiliaire clients ;
- FCFA 36,1 entre les avances de la balance générale et les avances de la balance auxiliaire clients.

En raison de ces écarts, le montant des créances nette au bilan de F CFA 179 millions ne peut être validé.

IV. OPINION (PROJET) SUR LA REVUE LIMITEE DES ETATS FINANCIERS AU 31/07/22 (4/4)

Sur la base de notre examen limité, nous ne sommes pas en mesure, en raison des limitations exposés ci-dessus, de déterminer si les comptes de la CPG, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022, ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux règles comptables issues de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

Fait à Libreville, le

NEW ACE BAKERTILLY

Franck A. SIMA MBA

Expert-comptable agréé CEMAC

Associé – Gérant